



# L'AVENIR DU NORD



2-SALONS-2  
MODERNES  
**Hervé Trudel**  
& FILS  
Directeur de funérailles  
136 rue Labelle  
TEL: GE. 8-1234  
ST-JEROME  
400 rue Labelle  
Service d'ambulance  
privée

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT

1897 - 1963

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897 - 1963

CHENIER

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte

LABELLE

Vol. 61 No 5 — St-Jérôme — Mercredi, 21 octobre 1964

10e

## Autos européennes assemblées par une entreprise canadienne



**MINUTE HISTORIQUE** — Pour la première fois dans l'histoire, des automobiles assemblées par une entreprise totalement canadienne sortiront de l'usine de montage de la Société générale de Financement du Québec, d'ici 12 mois.

C'est la nouvelle que viennent d'annoncer conjointement le ministre fédéral de l'Industrie, l'honorable Charles M. Drury, le président de la Société générale de financement Me René Paré

et le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Gérard D. Lévesque. On aperçoit ici ces messieurs en train d'examiner une miniature de la Peugeot 404, l'une des voitures qui, avec les Renault R-8, sortira de l'usine de la SGF l'an prochain. La construction de l'usine doit débuter cette année. Elle coûtera \$3,500,000.00, produira 8,000 voitures par an et emploiera 250 canadiens.

## L'assermentation du nouveau Conseil municipal

Lundi soir avait lieu l'assermentation des nouveaux échevins élus à l'élection générale du 5 octobre dernier. M. Octavien Tessier, Greffier pour la Cité de St-Jérôme, a fait la lecture de la formule du serment d'office. Ont prêté serment: MM. les échevins Rosario Latreille siège No 1, Guy Piché siège No 2, Hubert Piché siège No 3, Armand Desforges siège No 4, Guy Campeau siège No 5, Godefroy Raymond siège No 6 et son Honneur le Maire de St-Jérôme M. Hubert Murray fut assermenté le 8 octobre dernier.



### NATIONALISATION DE L'ELECTRICITE

Les bienfaits de la nationalisation de l'électricité, effectuée par le gouvernement Levesque, sont tangibles et importants.

Comme l'Hydro-Québec est une corporation de la Couronne au lieu d'être une institution privée, cela représente une économie de 12 millions de dollars, montant qui était auparavant payé en impôt fédéral chaque année.

En outre, dans les régions défavorisées comme la Gaspésie et l'Abitibi, le nouveau tarif permet à chaque famille une économie annuelle considérable.

Soulignons également que la nationalisation a permis à un très grand nombre de nos ingénieurs, techniciens, etc., d'occuper des postes très importants dans cette entreprise publique.

### RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

Il convient de donner à l'honorable M. Fulton, au temps où il était Ministre de la Justice, le mérite d'avoir, en vue du rapatriement de la Confédération canadienne, élaboré un projet qui, d'abord, inacceptable sur certains points, n'en a pas moins été la base de l'entente intervenue entre le Premier Ministre du Canada et les Premiers Ministres de toutes les Provinces.

Il faut attribuer au gouvernement Pearson le crédit d'avoir obtenu cette difficile unanimité en proposant une formule qui tiennent compte des susceptibilités de la majorité anglophone sans mettre en péril les intérêts fondamentaux du Québec. Cette formule, nous la devons principalement à l'honorable Guy Favreau qui, lors des dernières conférences, a joué un rôle sage, éclairé et pondérant.

Il convient de signaler aussi que cette formule est quasi conforme aux conclusions de la thèse soumise par l'honorable Paul Gérin-Lajoie après les études qu'il avait faites en

## EDUCATION, affaire de tous

24 OCTOBRE 1964

Tous les organismes ont des responsabilités dans cette oeuvre collective. Nous pensons aux Conseils municipaux, aux Chambres de Commerce, aux Jeunes Chambres, aux Commerçants, aux Ouvriers, nous voudrions n'oublier personne.

"L'urgence du développement et du financement de l'équipement scolaire régional exige la mobilisation des ressources et des énergies de la population des 55 régions scolaires du Québec," a dit M. Paul Gérin-Lajoie.

L'opération 55 exige la collaboration étroite et active de toute la population. Elle fait appel à tous les groupements intéressés à la promotion de l'éducation au Québec.

Notre Carrefour, à l'École Secondaire régionale de Mont-Rolland, a cette optique de vouloir canaliser et orienter dans une action commune toutes les énergies et ressources du diocèse.

On pourra sur place se rencontrer entre spécialistes, professeurs, commissaires et parents pour connaître notre degré de participation et nos responsabilités.

Alors, une invitation est lancée à tout citoyen qui désire prêter son concours à l'oeuvre d'éducation.

Samedi, le 24 octobre, c'est le carrefour des gens qui travaillent à la promotion de l'Education dans le diocèse de St-Jérôme.

PAR LE COMITE DIOCESAIN D'ACTION CATHOLIQUE

Europe sur notre droit constitutionnel.

### LA POLICE A BIEN AGI

Les autorités de la ville de Québec avaient avisé à maintes reprises les séparatistes et les terroristes qu'aucune manifestation susceptible de troubler la paix à l'occasion de la visite de la Reine ne serait tolérée.

Malgré ces avertissements un groupe de jeunes fous a manifesté devant le Parlement, l'Hôtel de Ville et le Château Frontenac.

Qu'ils aient été repoussés même un peu violemment, tant mieux! Toutefois, d'aucuns protestent contre les actes de la police.

La sympathie pour ces jeunes fous, puisqu'elle n'est pas méritée, équivaut à de la sottise.

### CE NE SONT PAS DES ENFANTS JESUS!

Le révolutionnaire Bourgault, président du RIN, a admis que (suite à la page 6)

## Des cagouleurs s'emparent de \$17,000. à la Caisse Populaire Ste-Paule

CINQ CAGOULEURS ARMES ont fait irruption à la résidence du gérant de la Caisse Populaire Ste-Paule, au 925, rue Labelle, à St-Jérôme, vers 9 h. lundi soir. Les bandits ont forcé M. Fernand Richer et son assistant à suivre trois d'entre eux à l'établissement bancaire tandis que les deux autres gardaient les autres membres de la famille Richer en otages.

A la Caisse populaire, les apaches ont forcé M. Richer à leur ouvrir la chambre forte et à leur remettre un montant global de \$17,000. Revenue à la résidence du gérant, la bande de voleurs a pris la fuite dans un véhicule de marque Pontiac.

## Message de l'hon. Lionel Bertrand

L'hon. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, était à son bureau de Sainte-Thérèse lundi et il y sera ce soir, jeudi le 22 octobre.

Il devait assister samedi et dimanche au festival annuel de l'Association de Chasse et Pêche de Baie-Comeau, Hauterive, mais il est fort possible qu'il s'y fasse représenter, devant, après plusieurs semaines d'intenses activités, prendre quelques moments de répit.

On voudra donc communiquer avec son personnel pour savoir à quels moments il sera à son bureau de Sainte-Thérèse.

Il a plusieurs engagements dans la région de Montréal, la semaine prochaine, dont l'ouverture de l'Exposition "Ski pour tous" qui a lieu sur la fin de l'après-midi du mercredi 28 octobre, au Palais du Commerce.

## MAIRE SUPPLEANT



M. Guy Campeau, échevin au siège No 5 a été nommé Maire suppléant pour les mois d'octobre, novembre et décembre. Nos félicitations.

## Première assemblée du Comité d'emploi d'hiver de St-Jérôme pour la saison 1964-65

Mercredi, le 7 octobre dernier, avait lieu la première réunion du Comité d'emploi d'hiver sous la présidence de M. Fernand Bourassa, ing. p. Nous comptons cette année de nombreuses personnalités de différents milieux qui ont été acceptées à siéger aux assemblées du Comité.

Un important programme de publicité a été proposé et sera exécuté au cours des prochaines semaines. Le Comité prévoit que la proclamation officielle de la campagne d'emploi d'hiver sera faite par le maire de la cité de Saint-Jérôme, le 26 octobre prochain. Il a aussi été proposé que plusieurs municipalités environnantes soient visitées par des membres du Comité pour participer au lancement de la campagne dans ces endroits. Un projet de souper, avec conférence, a été organisé. Cet événement sera organisé par le Comité d'emploi d'hiver conjointement avec la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme et le Conseil du Travail. Cette première assemblée a été extrêmement vivante et laisse entrevoir que la saison 64-65 sera très active.

## FÊTE DU CENTENAIRE

La réunion des anciennes élèves des Religieuses de Ste-Anne de St-Jérôme qui avait été annoncée pour dimanche le 29 novembre, a été devancée d'une journée.

Le conventum des anciennes aura donc lieu samedi le 28 novembre prochain.

A cette fin, les anciennes élèves du Pensionnat des SS. Anges, de l'École Normale et des écoles de la ville sont priées de faire parvenir au Comité du Centenaire les détails d'identification qui les concernent:

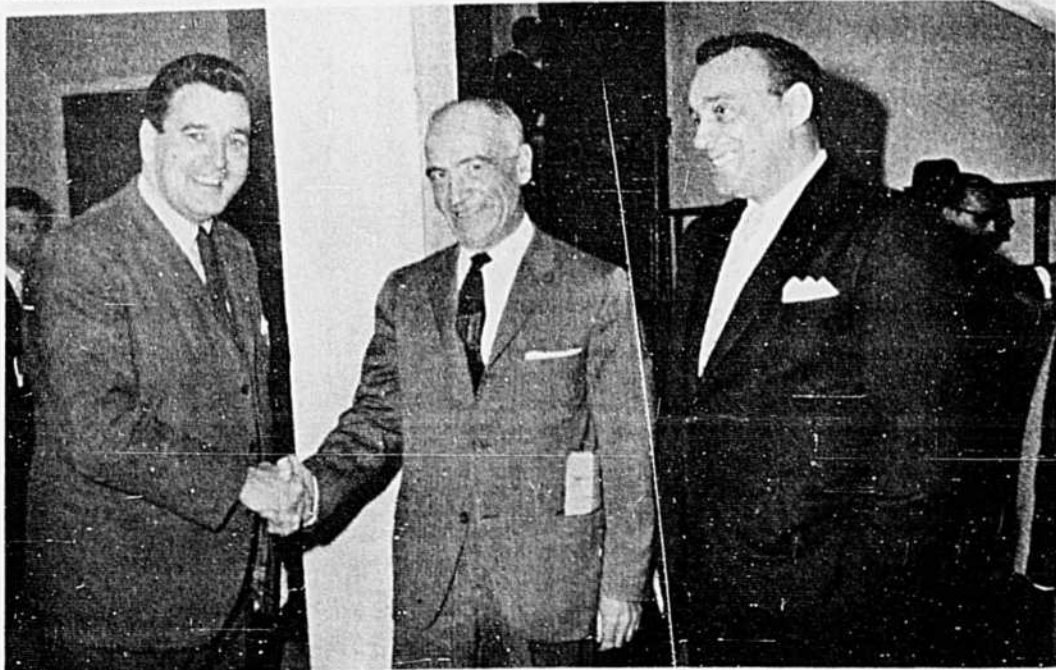
NOM DE FILLE: \_\_\_\_\_  
NOM DE LEUR MARI: \_\_\_\_\_  
LEUR ADRESSE: \_\_\_\_\_  
ECOLE OU ELLES ONT ETUDIE: \_\_\_\_\_

Adresser ces renseignements à:

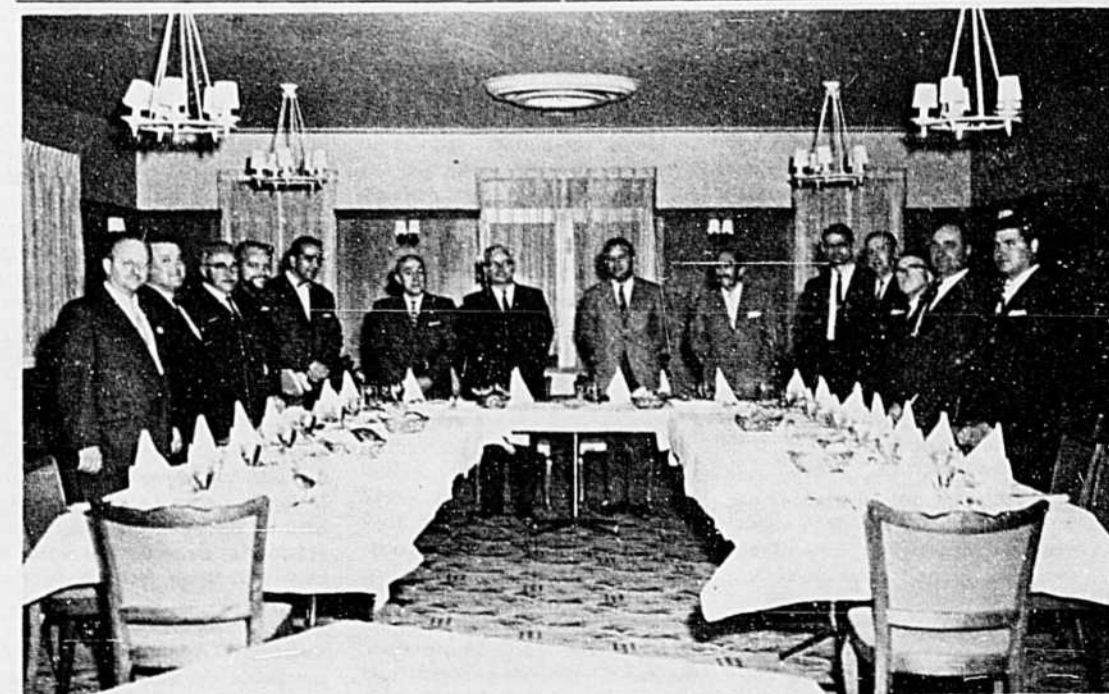
Comité du Centenaire,  
Pensionnat des Saints-Anges,  
rue Fournier,  
St-Jérôme - Tél.: GE. 8-5704

N.B. — Si vous connaissez des anciennes élèves qui habitent à l'extérieur de St-Jérôme, veuillez leur transmettre le présent avis.

21-28-4



Sur cette photo, nous pouvons reconnaître au centre, M. le juge Camille de Martigny, président honoraire des Alouettes Jr. de St-Jérôme, souhaitant bon succès au président du club, M. Claude Beaulieu à gauche, en compagnie du pilote des Alouettes Jr. M. Jacques Locas, à droite.



M. Rostand Beauséjour a été élu président du Comité Civil des Cadets de l'air Escadre 17 à St-Jérôme, en remplacement de M. Maurice Dupras. En cette occasion, une réception avait lieu chez le Dr Alfred Cherrier, président fondateur de cette organisation et un souper suivait à l'Hôtel Lapointe. On remarque sur la photo dans l'ordre habituel: MM. M. Lapierre, professeur, Frère Alexis, J. Geo. Dunningan, Claude Brun, Marc Fortin, Dr Alfred Cherrier, Frère Isidore directeur de l'école Mgr Frenette, Maurice Dupras, Rostand Beauséjour, nouveau président, Frère Ephrem, Marcel Aubin, Henri Dupras, H. Bolvin et Jean Bastien.



# L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897

Publié à Saint-Jérôme, Comté Terrebonne  
295, St-Georges - C.P. 160 - Tél.: 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

## ADMINISTRATION ET REDACTION :

Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan  
Rédactrice page féminine: Georgette Dunnigan  
Publiciste et rédacteur sportif: Pierre Bertrand

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave Parent, St-Jérôme, Qué.

## LE SÉMINAIRE ET L'OPÉRATION 55

**SAINTE-THERÈSE** — Au congrès de la Fédération provinciale des associations de Parents-Maitres tenu récemment au Séminaire de Sainte-Thérèse, le recteur de cette institution, M. le chanoine Charles Lussier a tenu à préciser la position du Séminaire diocésain à l'égard des nouvelles structures que l'on met actuellement en place dans la Province. Voici, au reste, le texte de cette déclaration:

"S'il faut croire certains articles de journaux publiés ces derniers mois, les collèges classiques connaîtraient actuellement un état de panique, ou au moins ils vivraient dans un climat d'inquiétude. Cette inquiétude tiendrait au fait qu'ils sont incertains de leur rôle et de leur place dans les grandes opérations en cours. Quels services pourront-ils offrir si les institutions d'enseignement secondaire continuent de se multiplier au secteur public et si la plupart des collèges n'ont pas l'espoir d'accéder au collégial ?

Le Ministre de l'Éducation disait ici-même, lors de la bénédiction des nouveaux locaux du Séminaire, le 21 mai dernier: "Ces inquiétudes relèvent de l'illogisme. Au contraire, et plus que jamais, on attend une participation encore plus grande des institutions privées et des enseignants religieux à la cause de l'éducation. Ces éducateurs qui ont derrière eux une richesse dans l'expérience de l'enseignement doivent assumer un nouveau rôle de leadership dans le contexte actuel de l'enseignement". Et le ministre ajoutait dans l'introduction du Livre blanc déposé à la Chambre le 18 juin: "C'est toute la communauté régionale qui devra porter la responsabilité de ce plan. On devra pouvoir compter, en premier lieu, sur la coopération franche et totale de toutes les institutions, publiques et privées, qui existent déjà sur le territoire de la régionale".

Je suis en mesure de déclarer ce soir que la coopération franche et totale du Séminaire de Sainte-Thérèse est assurée au comité régional de planification scolaire. Et je préciserai même que nous commençons à nous y préparer par la formation d'un comité local de planification où nous invitons un certain nombre de personnes autorisées à étudier avec nous la position du Séminaire face aux nouvelles structures. Ensemble, nous essaierons de préciser quel nouveau leadership nous pouvons continuer d'exercer dans le contexte actuel.

Les parents et les maitres devraient être parmi les premiers intéressés au bon fonctionnement d'un réseau d'institutions privées d'excellente qualité. L'institution privée implique la liberté des parents, la liberté des étudiants, la liberté des maitres, la liberté de l'Église. La liberté d'apprendre est solidaire de la liberté d'enseigner. Réduire la liberté d'enseigner c'est réduire d'autant la liberté d'apprendre.

En droit public français, l'institution libre est un "service privé d'intérêt général", et pour ce service rendu au bien commun, elle a droit à une part du produit des impôts. De plus, la Belgique, l'Angleterre, les Pays Bas ont mis au point des formules juridiques qui assurent à la fois la liberté d'apprendre et la liberté d'enseigner. J'ai confiance que nous réussirons, nous aussi, à nous entendre sur les formules juridiques nécessaires."

### Au Conseil du travail de Sainte-Thérèse

## LOUIS LABERGE: "On ne peut parler de dignité sans salaires convenables!"

Sainte-Thérèse - de Blainville. — Le vice-président Louis Laberge, de la Fédération des Travailleurs du Québec, a déclaré qu'on ne peut parler de dignité humaine du travailleur sans lui avoir d'abord assuré un salaire convenable, condition première, selon lui, de son épanouissement et de celui de sa famille.

M. Laberge représentait la F.T.Q. à la cérémonie de la remise de la charte du Congrès du Travail du Canada au nouveau Conseil du Travail de Sainte-Thérèse, Terrebonne, Saint-Eustache et la région. Il était notamment accompagné à la tribune du président Claude Jodoin et du vice-président William Dodge, du C.T.C.

"On nous a accusés de rappeler le porte-parole de la F.T.Q., de faire du "bread and butter unionism", c'est-à-dire de faire converger nos efforts sur la revendication d'augmentations de salaires. Eh bien! Non seulement nous n'avons pas honte de cette forme d'action syndicale, mais nous affirmons que, dans le Québec, il y a encore tellement à faire dans ce domaine qu'il est prématuré d'y parler de collaboration syndicale patronale ou de trêve dans les revendications".

M. Laberge, qui est également directeur provincial de l'organisation au syndicat des Travailleurs unis de l'automobile, de l'aéronautique, de l'astronautique et des instruments aratoires, a donné l'avertissement aux directeurs des Sociétés General Motors et Renault-Peugeot (ou Société générale de financement) qu'elles font mieux de se préparer à payer à leurs employés québécois des salaires équivalents à ceux qui ont

cours dans l'industrie canadienne de l'automobile.

Le vice-président de la F.T.Q. a déclaré que les syndicats nationaux et internationaux affiliés à cette centrale vont tout mettre en oeuvre pour syndiquer les travailleurs à l'emploi des nouvelles industries qui vont s'implanter dans le Québec, de la Compagnie Goodyear à la future sidérurgie, et pour leur obtenir les meilleures conditions de salaires et de travail. "Tout ce que j'espère, dit-il, c'est que le gouvernement ne s'est pas fait d'illusions sur la docilité du syndicalisme québécois et qu'il n'en a pas données à ceux qui viennent ou qui viendront investir chez nous".

M. Laberge a tenu à souligner que la combativité manifestée par le syndicalisme nord-américain sur la question des salaires, ne signifie pas pour autant qu'il néglige la promotion et la dignité du travailleur. En réalité, dit-il, il n'existe pas beaucoup d'endroits au monde où, en plus de jouir d'un niveau de vie enviable, le travailleur possède un statut aussi élevé au sein de l'usine comme dans la société politique.

Le porte-parole de la F.T.Q. a déclaré que, dans l'euphorie qui accompagne l'implantation au Québec de nouvelles industries, on est trop souvent porté à oublier les travailleurs, dont les salaires inférieurs ont souvent, dans le passé, attiré les investisseurs étrangers. Affirmant que cette époque de "cheap labor" est maintenant révolue, il a exprimé l'espoir que les travailleurs québécois auront la sagesse de toujours choisir de se grouper dans des syndicats aussi puissants que les entreprises géantes par lesquelles ils sont employés.

### Aux sources bibliques

## La louange

Dans les Livres Saints, la louange chante Dieu considéré en lui-même et dans ses oeuvres. Elle est faite de contentement, de joie, d'enthousiasme, d'admiration, d'émerveillement, de reconnaissance. Elle revêt parfois une forme individuelle: "Mon âme, bénis le Seigneur" (ps 102,1). Mais, dans les Saintes Écritures, la louange a surtout un caractère communautaire dont le culte s'exprime par une liturgie: "Je louerai le Seigneur de tout mon coeur, dans l'assemblée des justes et dans leurs conseils" (ps 110,1). Le tout début de la Genèse nous indique déjà que l'oeuvre de Dieu est digne de louange. Après qu'il eut créé le ciel et la terre, Dieu vit que cela était bon" (Gn 1,10). La contemplation est la forme la plus parfaite de la louange. Par elle, nous commençons sur la terre ce qui sera notre activité par excellence au ciel.

### La loi de toute la nature

La louange à Dieu est la loi de toute la nature. Les psaumes et particulièrement le cantique des trois jeunes gens nous le rappellent. C'est la loi donnée aux anges: "Anges du Seigneur, bénissez le Seigneur". C'est la loi donnée à tous les humains: "Vous les humains, bénissez le Seigneur". C'est la loi donnée particulièrement à Israël: "Qu'Israël bénisse le Seigneur". Ce devoir incombe spécialement aux prêtres, ministres du culte de la louange: "Prêtres, bénissez le Seigneur". Toutes les oeuvres du Seigneur doivent, à leur façon, chanter la gloire de Dieu: "Oeuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur" (Dan. 3,52-90).

### La louange de tout notre être

La louange ne doit pas seulement être verbale. Notre-Seigneur, en citant Isaïe (Is. 29,13), en fera reproche aux Juifs: "Ce peuple m'honore des lèvres mais son coeur est loin de moi" (Mt 15,8). Notre louange doit être consciente et intelligente: "Le Seigneur est le roi de toute la terre; psalmodiez avec intelligence" (ps 48,8). Il faut y mettre son coeur, son amour: "Je vous louerai, Seigneur, de tout mon coeur" (ps 137,1). Saint Paul indique deux moyens pour rendre fructueux les enseignements du Christ: s'instruire des vérités de la foi en s'avertissant les uns les autres et célébrer les louanges de Dieu en chantant des psaumes et des cantiques:

"Que la parole du Christ habite en vous dans toute sa richesse; instruisez-vous en toute sagesse par des admonitions réciproques. Chantez à Dieu de tout votre coeur avec reconnaissance, des hymnes et des cantiques inspirés" (Col 3,16).

### Motifs de louange

Notre louange doit d'abord être théocentrique: elle doit d'abord avoir pour objet principal Dieu considéré en lui-même et dans ses perfections: "Louez Dieu pour sa majesté infinie" (ps 150,2). Il faut aussi louer Dieu pour sa grande bonté envers les hommes: "Louez le Seigneur, car il est bon et sa miséricorde est éternelle" (ps 106,1). Il faut louer Dieu pour le salut qu'il a apporté à l'homme: "Ma force et mon chant, c'est le Seigneur, il a été mon Sauveur" (Is. 12,2). Le salut a été apporté par le Christ: "Il n'est de salut en aucun autre; car il n'est sous le ciel aucun autre nom donné aux hommes, en qui nous devions être sauvés" (Act. 4,12).

### Sagesse humaine et mystère de la croix

Ne pas louer Dieu, ne pas le reconnaître dans ses oeuvres est le comble de l'aveuglement: "Le boeuf connaît son possesseur et l'âne l'étable de son maître, mais Israël ne connaît rien, mon peuple n'a pas d'intelligence... Ils ont abandonné le Seigneur, ils ont méprisé le Saint d'Israël, ils lui ont tourné le dos" (Is. 1,3-4). C'est un aveuglement qui a frappé non seulement Israël, mais toute l'humanité pécheresse, aveuglement si grand que Dieu résolu d'éclairer et racheter l'homme par la sagesse mystérieuse de la Croix. Le langage de la croix est une folle pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui sont sauvés, pour nous, c'est une force divine... Puisque le monde, avec sa sagesse, n'a pas reconnu Dieu dans sa sagesse divine, il a pu causer ceux qui croient par la folie de son message (de la croix). Les Juifs réclamaient des miracles et les Grecs demandaient la sagesse, nous, nous prêchons un Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens. Car ce qui est (considéré comme) folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est (considéré comme) faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes" (I Cor. 18,25).

Vianney Dupré, prêtre curé.



Photo prise lors de la réception qui précéda la joute d'ouverture de la saison de hockey de Alouettes Jr. à St-Jérôme. Dans l'ordre habituel MM. Don Graham éclaircur des Wings de Détré dans l'Est du Canada, Jean-Bart Robert, vice-président, Jacques Lefebvre, vice-président, Claude Beaulieu, président, Andy Hurlbut président du club Rotary et Jacques Locas, instructeur de Alouettes Jr. de St-Jérôme.

## Conférence prononcée par M. Pierre Laporte, Ministre des Affaires municipales

LORS DU VINGT-ET-UNIÈME CONGRES ANNUEL DE L'UNION DES CONSEILS DE COMTES, A AMOS  
Vendredi, le 14 août 1964

Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi que de me retrouver parmi vous, aujourd'hui. Bien sûr au cours de l'année, comme ministre des affaires municipales, j'ai l'occasion de rencontrer plusieurs maires aux prises avec quelque problème d'ordre municipal. Nous pouvons mutuellement nous rendre le témoignage d'en avoir réglé un grand nombre au cours des douze derniers mois. C'est le travail quotidien, abondant et intéressant. Dans le cadre de ce congrès annuel, devant les représentants des municipalités, je considère de mon devoir de vous exposer les politiques, les problèmes, les objectifs du ministère dont je suis responsable, de vous suggérer des sujets de méditation, d'étude.

Puis-je vous dire d'abord que j'ai pu commencer à réaliser la promesse que je vous faisais l'an dernier, à Percé, d'aller vous visiter chez vous. Je rentre justement de mon premier voyage d'information municipale. Il m'a conduit à Mont-Joli, Gaspé, aux Îles de la Madeleine et sur la Côte-Nord, de Blanc Sablon à Sept-Îles. J'en rapporte des renseignements précieux

et je vous promets de faire d'autres voyages semblables.

Avec votre permission, messieurs, je vous entretiendrai d'un sujet qui me tient à coeur et auquel je voudrais que vous songiez intensément: le regroupement municipal.

Lors de l'établissement du régime confédératif en 1867, chaque province devait choisir, dans les limites des pouvoirs conférés par la Constitution, le système administratif qu'elle jugerait le mieux approprié pour exercer les fonctions provinciales. Elle devait aussi déterminer le mode administratif de son choix pour l'exercice des fonctions municipales.

Le Québec, vous le savez, a alors opté pour le système de décentralisation administrative. Pourquoi a-t-il choisi ce mode d'administration de préférence au système centralisateur dans lequel les employés du gouvernement, des fonctionnaires, auraient assumé les fonctions locales? Une autorité en droit municipal, Me JEAN-LOUIS DOUCET, sous-ministre au ministère que je dirige répond à cette question:

"En vertu du système de décentralisation qui a été choisi

si en 1867, le gouvernement provincial partage l'administration publique avec d'autres corps publics, notamment les corporations municipales, se réservant les questions d'intérêt provincial et remettant à des organismes spéciaux le soin de régler les problèmes d'une autre nature purement locale. Ce qu'il faut bien remarquer ici c'est que les corporations municipales ainsi créées par le gouvernement provincial, font partie intégrante du système général de l'administration publique de la province et ne tirent pas leur compétence ou leur juridiction de la Constitution elle-même. Nos corporations municipales ne sont, en fait, que la concrétisation du système de décentralisation administrative, alors que les gouvernements provinciaux et fédéral résultent de la concrétisation du système de décentralisation politique." Et Me DOUCET continue: "Sur le plan juridique on ne peut donc comparer l'autonomie municipale à l'autonomie provinciale, ce qui implique

(suite à la page 4)

## Il encaisse avant livraison

Chaque jour, les succursales des banques à charte accordent du crédit à des entreprises pour leur permettre d'exécuter des commandes ou de conclure des contrats des semaines et même des mois avant que les fonds commencent à rentrer. Des compagnies leur demandent aussi des rapports sur les marchés ou des renseignements financiers et réclament leur concours qu'il s'agisse de remises, du paiement de leurs salaires, de recouvrements, d'opérations de change, de lettres de crédit ou de tout autre moyen d'action que les banques peuvent leur fournir pour les aider à maintenir la stabilité de l'emploi de la main-d'œuvre et de l'écoulement des marchandises au pays et à l'étranger. Seules les banques à charte sont en mesure d'assurer ce service financier universel, si indispensable aujourd'hui dans les affaires.

### LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Leurs 5,650 succursales mettent à la portée de tout le monde, dans tout le Canada, tous les services bancaires.



**L.A.S. METAL**  
**AA**  
INCORPORÉ 1958

- Charpente d'acier
- Escalier de sauvetage
- Erection avec "Crane"
- Service d'Ingénieur
- Estimé gratuit

Albert-André Lanthier, prop.  
St-Jérôme - Tél.: GE 8-6491

**L'AVENIR DU NORD**  
LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

295, rue St-Georges Tél.: GE. 8-1350 St-Jérôme

Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.

Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local

GE. 2-4243 GE. 2-4438

**GERMAIN BOCK, c.r.**  
AVOCAT

190, Ave. Parent St-Jérôme  
Edifice Caisse Populaire

Mercredi, 21 octobre 1964

Page 3

**Chronique Municipale**

La première assemblée du Conseil municipal a eu lieu lundi soir, après une absence de plus d'un mois. Après l'assermentement des échevins, le Maire Murray prit la parole et disait: "La porte se ferme sur une ancienne administration et s'ouvre sur une nouvelle". Il assure les échevins de sa coopération entière et affirme qu'il y a un gros travail à faire mais qu'avec du bon sens, bonne foi et un travail consciencieux qu'il n'y a rien à craindre pour donner à St-Jérôme une bonne administration.

On a formé les Comités comme suit:

- M. Rosario Latreille Feu et Police.
- Guy Piché Sports, Pares et Embellissement.
- Hubert Piché Finance et Bibliothèque.
- Armand Desforges Assistance Publique (l'Homme de l'Évangile).
- Guy Campeau Aqueduc (qui pourra savonner ses clients avec une eau inodore).
- Godefroid Raymond Voirie.

M. Guy Campeau a été nommé Maire suppléant pour les prochains trois mois.

33 permis de construction pour une valeur de \$405,967.00 ont été accordés à l'exception de quelques permis conformes mais dont les services ne sont pas installés. Le Conseil doit rencontrer les constructeurs pour prendre une décision finale.

M. Emile Martin, évaluateur en chef de la Cité, a été délégué au congrès des estimateurs municipaux qui se tiendra à Montréal les 2 et 3 novembre. De même que deux membres de la Commission d'Urbanisme seront délégués à Trois-Rivières au congrès d'Urbanisme le 8 novembre.

Il y aura deux séances de révision pour le nouveau rôle d'évaluation. Les propriétaires seront convoqués les 4 et 5 novembre de 10 h. a. m. à 9 h. p. m. et le 6 novembre de 10 h. a. m. à 5 h. p. m.

Au 30 septembre le Trésorier fait rapport qu'il a perçu \$1,084,915.84 et reste encore à percevoir \$1,322,031.99 au budget 1964.

Les activités de l'Aréna sont en déficit de 13,892.26 sans compter les charges du fond d'amortissement. Les revenus ont été de \$42,301.53 tandis que les dépenses se totalisent à \$56,093.79.

M. Pierre Hurtubise, Directeur des Loisirs, a été autorisé à préparer 10 patinoires dans les cinq quartiers pour la saison d'hiver.

Dans le rapport du directeur des services, M. Roland Brunet, pour le mois de septembre, qui fut déposé au Conseil lundi soir, on note qu'il y a eu 34 appels pour incendies dont 16 étaient des fausses alarmes. Les dommages cependant n'ont été que de \$508.00. Les frais de déplacement pour incendies à l'extérieur ont rapporté \$ 1,125.00. Les accidents de la circulation sont au nombre de 73 dont un mort et sept blessés. On a rapporté 16 vols pour une valeur de \$1,601.00. Les amendes payées pour infractions à la circulation se chiffrent à \$556.50. Les compteurs de stationnement rapportaient \$1,436.50. Le marché a donné \$1,760.45 de recettes. M. le juge municipal, Me Germain Bock, a entendu 23 causes durant le mois.

M. Guy R. Boucher, propriétaire de l'hôtel Maurice a été autorisé à convertir l'hôtel en maison de soins (nursing home) avec 45 chambres. La maison portera le nom de Résidence "Curé Labelle de St-Jérôme".

Des résidents à l'ouest du C.N.R. demandent l'ouverture de la rue Castonguay dans toute sa longueur avec traverse à niveau.

La place St-Georges sera décorée pour la période des fêtes comme l'était le carré l'an passé. Les commerçants s'engagent à contribuer pour 40% du coût d'achat et d'installation.

**L'OPINION LIBRE**  
**L'Etat, c'est la nation tout entière**  
par Eugène L'Heureux

Le président de la Chambre de Commerce du Canada a exprimé plusieurs idées très justes, au cours du Congrès de cette institution tenu à Winnipeg.

Nous nous permettons, cependant, de dire que sa philosophie des relations entre l'Etat et les hommes d'affaires ne semble pas suffisamment adaptée aux conditions de la vie moderne.

Depuis toujours, nous considérons les hommes d'affaires comme des ouvriers précieux sur le chantier de la construction nationale. Nous accordons un plein crédit aux hommes d'affaires qui ont été les premiers à faire surgir de l'activité économique un peu partout. Et continuant de les croire utiles, nous voulons que ces initiateurs continuent d'exister comme tels, et retirent leur juste part de la prospérité toujours croissante.

Mais les temps ont changé depuis les jours où le libéralisme économique était la loi suprême et presque unique, dans le monde des affaires.

La Nation a pris partout conscience d'elle-même. L'Etat démocratique s'est constitué, à la lumière d'un idéal de justice sociale qui favorise les faibles, jusque-là oubliés ou sacrifiés. L'instruction s'est répandue et perfectionnée. Les grandes encyclopédies sociales de Léon XIII, Pie XI, Pie XII et Jean XXIII ont jeté une lumière nouvelle sur le monde et conféré au catholicisme un caractère plus social. Le syndicalisme a enrayer le paupérisme dans une large mesure. Nous concédons même que le socialisme, en dépit de l'aspect détestable de certaines de ses méthodes, a rendu dans ce domaine des services appréciables.

Naturellement, cette civilisation nouvelle a modifié considérablement le statut de la classe d'affaires, au milieu de la société. Aujourd'hui, les entreprises sont plus intéressantes et plus lucratives que dans le passé. Ce dont nous nous réjouissons. — Mais l'homme d'affaires a vu diminuer son emprise, au point de vue politique du moins, sur la vie de ses contemporains.

De son côté, l'Etat n'est plus un prisonnier enfermé dans sa tour d'ivoire. Personifiant la Nation et représentant toutes les classes sociales — y compris celle des hommes d'affaires —, il gouverne véritablement, avec des succès proportionnés à la morale, au civisme et à la compétence de ses administrés, parmi lesquels il choisit ses législateurs et ses administrateurs.

De la sorte, ce n'est plus l'homme d'affaires, mais le peuple tout entier, qui est roi. Un bon ou mauvais roi, selon l'éducation qu'il a reçue dans la famille, à l'école et sur la place publique.

Certains regrettent cette évolution sociale. A notre humble avis, c'est un immense progrès social, dont il convient de se réjouir dans la mesure où l'on aime ses frères les hommes.

**Mise au point du sous-ministre de l'Education**

Voici le texte des propos que le sous-ministre de l'Education, monsieur Arthur Tremblay, a tenus, dans le cadre du congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, à Montréal, samedi dernier, au sujet de la participation des professeurs aux examens officiels de juin 1964.

Vérification faite auprès des responsables des examens officiels, on peut établir à plus d'une vingtaine le nombre des professeurs en exercice qui ont effectivement transmis à des membres du Comité de régulation des examens des suggestions de questions ou de problèmes au niveau de la 11e année. Ces suggestions ont porté sur au moins cinq matières importantes, y compris l'algèbre, la physique et la chimie. Quant au nombre des professeurs qui ont été sollicités par écrit ou oralement, il n'a pas été possible de l'établir avec rigueur.

Les paroles de monsieur Tremblay ayant été enregistrées au magnéphone, le texte qui suit en est la transcription intégrale:

"Si j'ai bien compris votre question, c'est la préoccupation de la conformité entre les examens et les programmes qui vous inquiète et la nécessité, pour que cette conformité soit assurée, d'une participation ac-

**L'Unicef et sa Grande Collecte**

Depuis plusieurs années le soir d'Halloween, le 31 octobre, c'est à travers les rues de la ville, on peut même dire à travers la province, à travers tout le pays, la grande Collecte de l'UNICEF par les enfants pour tous les enfants du monde. Mais, qu'est-ce que l'UNICEF et pourquoi sa grande collecte pour tous les enfants du monde?

L'UNICEF aide les pays à mettre sur pied des programmes qui répondent aux besoins spécifiques de l'enfance. Il fournit les équipements nécessaires et aide à former les cadres qui planifient et mettent en oeuvre ces programmes en coopération avec les institutions associées. Il aide à prévenir la maladie en équipant des services de santé permanente pour aider et conseiller les mères et les enfants. Des milliers de centres de santé ont été ainsi équipés. Des campagnes de lutte contre les maladies transmissibles permettent d'exercer une action de prévention ou de traitement de masses.

Les services de nutrition aident à promouvoir une saine alimentation; les services de

ment mesurer des apprentissages des élèves, c'est cette méthode qui doit faire l'objet de la préoccupation, non seulement du ministère, mais des maîtres eux-mêmes.

C'est à cela, je crois, que monsieur Joly, directeur général des programmes et des examens, faisait allusion tout à l'heure quand il parlait de ces examens expérimentaux que nous allons faire au cours de l'année et qui doivent viser à améliorer la manière même d'évaluer le rendement des élèves. Et, c'est dans cette perspective que les examens au cours de l'année qui s'en vient sont précédemment expérimentaux. Cela est bien dit dans la circulaire qui a été distribuée. Ils sont expérimentaux pour plusieurs raisons.

1- C'est qu'on ne veut pas que les élèves fassent les frais d'un nouveau type d'examen qui leur aura été imposé, à un moment donné, sans qu'eux, ni les élèves ni les maîtres, n'en sachent rien.

2- C'est qu'on veut que les professeurs et les élèves expérimentent, apprennent le nouveau type d'examen. Et c'est là une chose extrêmement importante. On apprend à faire ou à passer des examens au même titre qu'on apprend les matières; sur lesquelles portent les examens. Il y a tout un apprentissage de ce genre de travail, qu'un examen représente, qui est essentiel. Ce sont donc les deux buts des examens expérimentaux: l'apprentissage de la méthode qui pourrait être employée ultérieurement et, par conséquent, exclusion d'une sorte de diktat qui viendrait prendre les élèves et les maîtres au dépourvu à la fin de l'année.

Il faut dire aussi que l'expérience sera faite intégralement, en ce sens que si on se rend compte, à partir de décembre ou de février, que les nouveaux types d'examen ne sont pas rendus au point d'apprentissage qui serait normal pour qu'on les applique en juin, il ne sera pas nécessairement conclu qu'ils doivent, malgré tout, s'appliquer en juin. On verra à la lumière de l'expérience."

**La collecte des enfants pour les enfants du monde**

Dans "La Corbeille de fruits", grands pâturages soupira: "Le Dieu des vents a desséché mes champs et je ne sais comment acquitter les impôts du Roi." Alors, Supriya, la fille du mendiant se leva. Elle s'inclina devant tous et dit humblement: "Je nourrirai ces misérables." "Et comment?" s'écrièrent-ils tous avec surprise. "Comment espères-tu pouvoir accomplir ton vœu?" "Je suis la plus pauvre d'entre vous, dit Supriya, et c'est là ma force. Mon trésor et mon abondance, je les trouverai à chacune de vos

**en attendant la verte** J.A.O.

Tout comme à St-Jérôme, concernant les élections municipales, les électeurs de Ste-Agathe ont fait un balayage des membres du Conseil sortant de charges. Les élections du 10 octobre à Ste-Agathe ont donné quatre nouveaux échevins, MM. J. L. Belhumeur, R. Lanthier, J. A. Ratelle et R. Deslauriers.

Les Jérômiens verront à l'oeuvre Gordie Howe du Détroit à l'Aréna de St-Jérôme, le 16 février prochain. On sait que nos Alouettes Jr. sont le club ferme du Détroit. Nous verrons également à l'oeuvre le 16 novembre le Hamilton, une autre filiale des Wings de Détroit.

Une importante usine d'assemblage d'automobiles, la "Renault" et la "Peugeot", s'établira dans le Québec prochainement et les rumeurs veulent que cette nouvelle industrie s'établisse dans le comté de Terrebonne. Ça tourne autour de St-Jérôme mais on a toujours rien de nouveau pour notre Cité!!!

Dans l'ensemble, les nouveaux membres du Conseil ont bien tenu le coup d'une première assemblée.

On peut s'attendre dans un avenir très rapproché à l'engagement d'un gérant municipal; quoique j'aimerais mieux la qualification de contrôleur municipal. Evidemment, ce gérant ou contrôleur, devrait nécessairement être un ingénieur compétent.

**BETON PREPARE**  
UNE INDUSTRIE DE ST-JEROME  
977 RUE LABELLE

Marcel Lalonde  
gerant general

2-9707  
Tél. GE.

Il serait temps que la Ville se décide si on doit faire des travaux en rapport avec le centenaire. On sait que le gouvernement fédéral favorise des projets et accorde des octrois substantiels. Le délai pour la demande est fixé au 9 novembre. Peut-être une promenade des deux côtés de la Rivière du Nord de la Regent à la Dominion Rubber?

Il y avait bien longtemps qu'on avait vu la salle du Conseil remplie à pleine capacité. La séance a commencé à 7.50 h. et finissait un peu avant 11.00 h. Les échevins ont été assermentés à cette assemblée. M. le Maire Murray ayant, pour les besoins de la Ville, été assermenté le 8 octobre dernier.

**Décès de Mlle Armandine Brière**

Mlle Armandine Brière est décédée à St-Jérôme à l'âge de 83 ans. Mlle Armandine Brière demeurait chez sa soeur Irène, au 421 rue Labelle à St-Jérôme. Le 9 octobre dernier, Mlle Armandine Brière âgée de 83 ans, rendait l'âme à Dieu. Ses funérailles furent chantées en la cathédrale de St-Jérôme le 12 octobre et l'inhumation s'est faite au cimetière de St-Jérôme.

Mlle Armandine Brière laisse dans le deuil pour pleurer sa perte, sa soeur Irène Brière, son frère Henri Brière, ses belles-soeurs: Mmes Henri Brière et Paul-Emile Brière; ses neveux et nièces: R. Prud'homme, M. Charlebois, Antonio Paquette, Albert Gauthier, René Gauthier, Gérard Rodier, Miles Laurette et Jeannine Gauthier, Léopold Gauthier, Albert Paquette, Alcide Paquette, Lau-

(suite à la page 6)

**Nous sommes outillés pour embellir l'entourage de votre maison**

VOYEZ UN EXPERT  
Sans obligation consultez

**Georges Lorrain**  
PAYSAGISTE  
26, rue Lafontaine St-Jérôme  
GE. 8-6455

- ARBUSTES
- YORBE
- JARDIN - ROCHER
- TERRASSEMENT
- TERRE NOIRE, ETC.

Notre expérience est votre garantie

**Remplacements en vue?**

**Négociez un prêt HFC**

Un achat important s'effectue avantageusement, argent en main. Obtenez donc l'argent nécessaire en négociant un prêt HFC. Achetez où vous voulez... appareils ménagers importants, meubles... même une auto... et saisissez les meilleures subventions. Ensuite, remboursez HFC raisonnablement et commodément. Empruntez en toute confiance de Household Finance.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'ASSURANCE-VIE SUR LES PRÊTS, AUX TAUX RÉDUITS DE GROUPE

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel		
	36 mois	30 mois	24 mois
\$100	\$ 3.12	\$ 3.28	\$ 3.46
550	16.73	17.86	19.24
750	21.65	23.13	25.21
1000	28.45	30.11	33.56
1600	44.88	48.81	53.56
2200	60.88	68.81	74.56
2500	68.71	78.42	84.46
2500	95.12	107.52	117.93

Les paiements ci-dessus, comprennent capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

**HOUSEHOLD FINANCE HFC**  
ST-JEROME  
319, rue St-Georges — Téléphone GE 2-9725  
(La Plaza 321, Voisin du Théâtre Rex)

**PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES**

**SERVICE**

**Garde-Moteur**

**DE QUALITÉ**

EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

- ★ Mises au point
- ★ Peinture et déboussage

Service rapide

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

Tél. GE. 8-1203

**Lefebvre**  
AUTOMOBILES LTEE

962, RUE LABELLE ST-JEROME, P.Q.

# PROPOS FEMININS



## POUR UNE REUNION RIANTE

Le pain feu follet est une joyeuse offrande aux petits esprits et aux lutins qui surgiront autour de votre table à l'Halloween.

La pâte est à base de levure, plutôt sucrée, et elle peut être façonnée de plusieurs manières. Pour la fête du 31 octobre, vous pouvez en faire deux miches. Recouvert d'un glaçage à l'orange et les traits dessinés avec des morceaux de chocolat, ce tendre pain prend l'air de la Grande Citrouille et ajoute à votre table sa note riante et colorée.

Servez-le par pointes, seul ou avec du beurre — ou, pour plus de saveur, offrez un choix de garnitures à sandwich et laissez vos invités user de leur imagination.



### PAIN FEU FOLLET

donne 2 miches de 8"

- 3/4 de tasse de lait
- 1/2 tasse de sucre granulé
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de margarine ou de beurre
- 1/2 tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre granulé
- 2 sachets de levure sèche rapide
- 3 jaunes d'oeuf, bien battus
- 1 c. à table d'extrait d'orange
- Colorant rouge et jaune, ou orange
- 4 1/2 tasses (environ) de farine tout-usage prémélangée
- Margarine ou beurre fondu
- Glaçage à l'orange (voir page bas)
- Chocolat "chips"

Chauffer le lait jusqu'à frémissement; ajouter 1/2 tasse de sucre, le sel et 1/2 tasse de margarine. Laisser tiédir.

Entre-temps, verser l'eau tiède dans un grand bol. Ajouter 2 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser.

Ajouter aux jaunes d'oeuf l'extrait d'orange et 2 tasses 1/4 de farine. (Si vous le désirez, ajoutez du colorant pour que la pâte devienne d'une riche couleur orange). Battre en pâte lisse. Rajouter suffisamment de farine pour faire une pâte souple (environ 2 tasses 1/4).

Renverser la pâte sur une planche légèrement enfarinée. La pétrir jusqu'à ce qu'elle soit souple et élastique. La mettre dans un bol graissé et badigeonner le dessus avec de la margarine ou du beurre fondu. Couvrir et mettre dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume, soit environ 1 heure et quart.

Abaisser la pâte avec le poing. Diviser en deux et façonner chaque moitié en une boule. Placer chacune dans un moule à gâteau rond de 8", graissé. Aplatir avec la main pour bien couvrir le fond des moules. Couvrir et mettre à lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume, environ 1 heure.

Faire cuire au four préchauffé à 375° F. (modéré) environ 25 minutes jusqu'à ce que la couleur soit dorée. Laisser refroidir sur des grilles et glacer avec la garniture à l'orange. Avec les morceaux de chocolat, faire les traits.

**Glaçage à l'orange :** Dans 3 tasses de sucre à glacer, mélanger 1/4 de c. à thé de sel, 2 c. à thé d'extrait d'orange et suffisamment de lait pour faire une pâte consistante (environ 4 ou 5 c. à table). Teinter le mélange avec du colorant (rouge et jaune ou orange) pour obtenir une pâle teinte d'orange. Étendre ce glaçage sur les gâteaux avant qu'ils soient complètement refroidis.

## CONFERENCE...

(suite de la page 2)  
rait que les corporations municipales ont reçu, en vertu de la Constitution, des pouvoirs législatifs, alors qu'en fait elles ne possèdent que des pouvoirs de réglementation qui leur sont expressément accordés par le gouvernement provincial. Il va sans dire que si le gouvernement provincial peut accorder des pouvoirs aux corporations municipales il le pourrait, théoriquement, les leur retirer."

J'insiste sur le mot "théoriquement".  
Il n'est pas question, pour mon ministère, d'utiliser ce pouvoir théorique. Mais je tenais à rappeler ce texte pour bien préciser les responsabilités de chacun dans l'administration municipale, pour couper les ailes peut-être à certains propos exagérés sur l'autonomie municipale.

Le gouvernement du Québec est responsable du bien-être de l'ensemble de la population de la province. A ce titre, il lui appartient de surveiller la bon-

ne marche de l'administration municipale, de se préoccuper du bon fonctionnement du gouvernement municipal. Le Ministère des affaires municipales a donc le devoir d'imprimer un mouvement de progrès à toutes les corporations locales et d'améliorer l'administration et la législation municipales. Autrement dit, non seulement mon ministère doit voir à ce que les lois municipales soient bien administrées, mais il doit penser en fonction de l'avenir. Le principe fondamental qui nous guide c'est que tous les citoyens devraient bénéficier des services les plus nombreux, les mieux organisés et au coût le plus bas possible. Il ne doit pas exister, sur le plan municipal, de citoyens de seconde zone : tous ont droit au même confort, à la même sécurité, à la même protection.

Nous avons donc deux notions de base : la limite de la notion d'autonomie municipale et le droit de chaque citoyen à des services d'une qualité égale.

Sommes-nous en mesure, devons-nous demander maintenant, de réaliser cette ambition

## PATRON BUTTERICK



BUTTERICK 3339  
Grandeurs 9-13 et 10-16

Avec l'automne s'annonce la liste très longue des soirées, bals, concerts, banquets, etc. Il faut donc songer à une toilette pratique, élégante et sobre. Butterick suggère cette robe courte "petit soir" à jupe droite plissée sur un corsage à taille Empire. L'encolure est carrée et la robe peut être portée avec ou sans manches. Pour varier cette toilette de base, vous pouvez porter tantôt un ceinturon de velours chiffon ou de poul-de-soie; tantôt un court boléro ou une veste de même tissu ou de velours... laissez aller votre imagination et le tour est joué. Ce patron peut même être allongé pour en faire une toilette longue pour le bal. Ce patron est en vente à la Lingerie Poirier et au Magasin Gosselin de St-Jérôme.

avec les outils municipaux dont nous disposons actuellement ? La carte municipale de 1964 et les institutions municipales correspondent-elles aux besoins de 1964 ? Je me pose la question avec de plus en plus d'insistance.

La province de Québec compte présentement 64 cités, 180 villes, 327 villages, 545 paroisses, 379 municipalités sans désignation, 167 cantons et 13 cantons unis, soit 244 municipalités régies par la LOI DES CITES ET VILLES et 1431 municipalités sous la juridiction du CODE MUNICIPAL, sans oublier les 74 corporations municipales de comtés. En tout : 1749 municipalités.

Quand nos grands-pères ont créé, à côté de l'administration du village, le conseil municipal de la paroisse, ils possédaient de bonnes raisons pour justifier leur décision. Les deux groupes, village et paroisse, constituaient véritablement deux communautés bien distinctes avec des besoins différents. Les contacts n'étaient guère fréquents entre les deux groupements. Bien souvent l'un ne voyait les gens "des rangs" qu'à la messe le dimanche et aux offices religieux, et encore seulement quand les chemins plus ou moins praticables leur permettaient de circuler. La paroisse comprenait en grande majorité les exploitations agricoles; le village, les maisons d'habitation, les commerces et les petites industries. Les enfants de la paroisse fréquentaient l'école du rang. Un jeune homme qui était en visite chez des parents ou des amis, à une dizaine de milles de sa ferme, faisait un

voyage dont on parlait... C'était le bon temps, diront certains. Peut-être; il nous faut quand même tourner la page. La situation a bien changé. On peut le regretter, mais les regrets ne changent rien à la réalité de 1964. Toutes les nations, tous les organismes internationaux se préoccupent de cette transformation de notre monde. Dans un rapport récent, l'Organisation mondiale de la santé estime qu'en l'an 2000, soit dans 36 ans, la terre ne comptera plus que 10% d'agriculteurs. Selon ces mêmes estimations, la population mondiale atteindrait alors 6 milliards d'habitants. Je vous lis une des conclusions de ce rapport : "Après la défense de la paix la planification urbaine représente probablement le plus important des problèmes auxquels l'homme se trouve confronté dans la seconde moitié du vingtième siècle."

**LES MEILLEURS**  
dans les pharmacies à travers le Canada

**VENDEURS PRESENTEMENT**

pour un prompt soulagement ou argent remis

**DIANA**  
TOUX RHUMES ASTHME

## Malgré la belle température :

# L'OUVERTURE DE LA SAISON DE HOCKEY A ÉTÉ UN SUCCÈS



La mise au jeu de l'ouverture de la saison de hockey. Nous pouvons remarquer de gauche à droite, le président des Alouettes jr., M. Claude Beaulieu, MM. Jean-Bart Robert et Michel Hajaly vice-présidents, Danny Lewicky instructeur du Hamilton jr., M. le juge Camille de Martigny président honoraire, déposant la rondelle au jeu; à l'arrière de M. le juge, on distingue à peine Sarto Legault, président de la ligue Alouettes jr. B et Guy Piché échevin, Adjudant Côte instructeur des As jr. de Québec, Gérard Coursol gérant général de la ligue Alouettes jr. B, Guy Campeau échevin, Armand Desforges échevin, M. le curé Matte président honoraire, Rosario Latreille échevin, Hubert Piché échevin, Jacques Lefebvre vice-président, Pierre Hurtubise directeur de la récréation de la Cité de St-Jérôme et, les capitaines de chaque équipe qui effectueront la mise au jeu : à gauche Roger Desjardins des Alouettes jr. et à droite, Yvon Lacoste des As jr. de Québec.



Cette photo fut prise lors de la réception précédant la joute en l'honneur des invités de la partie d'ouverture. Nous pouvons remarquer sur la photo, de gauche à droite : MM. Richard Lavallée représentant de CKJL, Jacques Locas instructeur des Alouettes jr., Lucien Foisy directeur, Don Graham éclairer pour les Wings de Détroit pour l'Est du Canada, Claude Beaulieu président des Alouettes jr., Michel Hajaly vice-président, Danny Lewicky instructeur du Hamilton jr., M. le curé Matte président honoraire, M. le juge C. de Martigny président honoraire, Dr Maurice Hamel médecin du club, Claude LaBoissière éclairer pour Détroit dans la province de Québec, Jean-Bart Robert et Jacques Lefebvre vice-présidents.

## Ailes Rouges de St-Jérôme : 18 Eperviers de Laval : 12

Les Ailes Rouges de St-Jérôme, Club de football local, ont remporté leur première victoire de la saison contre les Eperviers de l'Institut de Technologie Laval de Montréal; les Ailes Rouges se sont assurés la victoire contre les Eperviers par une marge de 6 points. Les deux équipes se sont

livré une lutte acharnée tout au long de la joute, le jeu a été violent et les arbitres ont eu fort à faire pour conserver le contrôle dans la partie. Le premier touché du Laval fut effectué au début de la partie lorsqu'un joueur des Ailes Rouges échappa le ballon après avoir été frappé, et sur ce, un

dimensions souvent réduites, ne peut plus contenir les habitations, les commerces, les industries qui débordent ses limites et s'installent, et continueront de s'installer sur le territoire de la paroisse voisine. La plupart des limites de ces territoires sont artificielles, car on s'est inspiré, pour les tracer, des hasards de routes ou de rangs.

Dans certains endroits le village possède un embryon d'organisation : aqueduc, égouts, police, incendie, plan directeur. Il doit financer tous ces services. Il le fait difficilement parce que son territoire trop restreint ne lui permet pas d'accueillir l'industrie. A lui donc les services, les dépenses et, en un sens, le contrôle de l'autre municipalité. Dans celle-ci, une ou plusieurs industries sont venues s'implanter ou veulent s'installer, procurant du travail aux membres de la communauté. Le conseil municipal de la paroisse voudrait fournir les services à ces industries et aux promoteurs d'habitations familiales. Il ne le peut pas toujours.

Alors commence un marchandage entre conseils où il est question, successivement et longuement, du prix du gallon pour l'approvisionnement en eau, de la location de la pompe à incendie, du coût horaire des services de police, etc... Sans oublier les conflits de personnalité qui peuvent compliquer très souvent la situation qui, de difficile devient déplorable et préjudiciable aux intérêts des contribuables.

Quand une fausse conception de l'autonomie municipale fait prendre à un conseil municipal des décisions contraires à l'économie et au bon sens, c'est toute la province, en définitive, qui subit les conséquences de cette décision. Les municipalités, sur le plan financier, ne vivent pas "en circuit fermé".

Pour leur administration et leur

## Conférences du jeudi sur le CINEMA Au Séminaire

Le R. P. Jules Godin, s.j. sera le prochain conférencier à la conférence du jeudi, le 22 octobre sur le Cinéma, au Séminaire de Sainte-Thérèse.

L'exporté a comme titre : **POURQUOI L'EGLISE S'INTERESSE AU CINEMA ?** Prise de position et classification morale.

Quelle est l'attitude de l'Eglise devant le Cinéma? Le Concile Vatican II et le Cinéma? La classification morale des films: nécessité, importance, publications? La situation du Cinéma dans la Province de Québec et la censure?

Voilà autant de sujets qui font problèmes. Nous vous donnons rendez-vous jeudi, le 22 octobre, au Séminaire, à 7 heures 30, p.m.

Bienvenue à tous!

joueur du Laval s'empara du ballon, pénétra dans la zone des buts; cet incident s'effectua sur un botté de dégagement des Eperviers. Le deuxième touché du Laval eut lieu dans le dernier jeu de la partie alors qu'un ailier du Laval, ayant complété la passe qui lui était destinée, profita du relâchement de la défensive des Ailes Rouges pour effectuer une course de 60 verges accreditant un deuxième touché au Laval.

L'offensive des Ailes Rouges a fait de nombreux gains au sol, précédée de la tactique et de la vigueur de ses solides joueurs de ligne et secondée par l'efficacité des centre-arrière Provencher et Toutant et des demis Durocher et Cadotte. Le quart-arrière Ratelle compléta plusieurs essais par ses courses hors l'aire qui mé-

ritèrent deux des trois touchés des Ailes Rouges. Le centre-arrière Provencher effectua l'autre touché des Ailes Rouges par une course vers la gauche alors que le jeu se faisait à 15 verges des buts de l'adversaire.

La défensive des Ailes Rouges n'a concédé que 5 premiers essais aux Eperviers de Laval et a prouvé une fois de plus son invincibilité. Une amélioration sensible fut remarquée chez nos Ailes Rouges, amélioration due autant à la ferme volonté des joueurs de progresser qu'au remaniement effectué dans l'équipe. L'instructeur Filibotte a été très enchanté de ses joueurs et a déclaré que ses joueurs sont sur la voie de l'amélioration constante et prometteuse.

Les Ailes Rouges visiteront les Eperviers de Laval, le 1er novembre prochain.

## LES 10 PREMIERS COMPTEURS

NOM	CLUB	PJ	B	A	Pts	Punitions
Maurice Hurtubise	Vict.	3	4	4	8	8
Normand Pépin	Vict.	3	4	4	8	0
Clément Labrecque	Qué.	3	4	2	6	6
Alain Beaulé	Vict.	3	4	2	6	9
Jacques Michel	Vict.	3	3	2	5	0
Dennis Gardner	Vict.	3	3	2	5	0
Roger Desjardins	St-Jérôme	3	0	5	5	2
Richard Charron	Sorel	3	3	1	4	0
Richard Carrier	St-Jérôme	3	2	2	4	2
Richard Sarazin	St-Jérôme	3	2	2	4	2
Pierre Lapage	Vict.	3	1	3	4	8
J.-Pierre Lauzon	St-Jérôme	3	2	1	3	0
Benoit Laporte	Sorel	3	2	1	3	0
J.-Claude Hébert	St-Jérôme	3	2	1	3	4
Gérard Paquet	St-Jérôme	3	2	1	3	4
Richard Aubry	St-Jérôme	3	1	2	3	0
Michel Latour	Sorel	3	1	2	3	0
Gilles Carignan	Qué.	3	1	2	3	2
Michel Chouinard	Qué.	3	1	2	3	4
Marcel Goudreau	Vict.	3	0	3	3	5

## GARDIENS DE BUTS

NOM	Club	PJ	BC	BL	Moy.
Philippe Myre	Vict.	3	1	2	0.33
Roger Lalancette	St-Jérôme	3	4	1	1.33
Fernand Rivard	Thetford	3	9	1	3.00
Réal Joyal	Trois-Rivières	3	13	0	4.33
Jacques Audy	Québec	2 1/2	11	0	4.71
Ronald Gilbert	Québec	2 1/2	5	0	7.50
Total : Québec		3	16	0	5.33
René Aubé	Sorel	3	22	0	7.33

## CLASSEMENT OFFICIEL

CLUB	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	3	3	0	0	22	1	6
St-Jérôme	3	3	0	0	14	4	6
Thetford Mines	3	2	1	0	7	9	4
Sorel	3	1	2	0	9	22	2
Québec	3	0	3	0	10	16	0
Trois-Rivières	3	0	3	0	3	13	0

POUR VOS RECEPTIONS — BANQUETS  
CONVENTIONS — MARIAGES  
FAITES APPEL AUX EXPERTS DES

## Restaurants SAINTE-ROSE

Livraison rapide



par toute la ville

LE CHOIX DES GOURMETS

Ste-Rose, 25 boul. Labelle  
Tél. 625-1971  
St-Jérôme, 272 St-Georges  
Tél. G.E. 8-1006

Ste-Adèle-en-Bas, boul.  
Ste-Adèle, Tél. CA. 9-4991  
Joliette, 373 rue Notre-Dame  
Tél. PL. 3-5820

Venez manger  
dans un décor  
pittoresque

Visitez notre  
nouveau  
"MARINE LOUNGE"  
à Ste-Rose

voiture...téléviseur...lessiveuse...financez-le  
à peu de frais avec un  
prêt plan à terme

**BANQUE ROYALE**

Pour vos  
**ANNONCES CLASSEES**  
servez-vous de  
**L'AVENIR DU NORD**  
distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme  
TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75  
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

**MENAGE A VENDRE**  
Set de cuisine, poêle, frigidaire, set de bain, malaxeur fer à repasser, balayeur, télévision, sofa-lit, etc...  
Tél. 8-1423. R. F. Imp. St-Jérôme.

**VENDEURS DEMANDES**  
CARRIERE D'AVENIR! Votre propre commerce de produits pour la maison. Vente à domicile de nécessités courantes et garanties. Généreuse commission permettant d'envoyer \$3.00 de l'heure et plus. FAMILIX, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

**LOCAL A LOUER**  
Pour saison ou tout autre commerce. Grandeur: 14 x 30. Situé à 159, rue de la Durantaye. S'adresser à 163A, rue de la Durantaye, Saint-Jérôme.

**A VENDRE**  
Petit camion de livraison "panel Thames" 60 à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à Tél. GE. 8-3543.

**AGENT DEMANDE**  
BON VENDEUR DEMANDE pour le comté de TERREBONNE. Vendez nos 225 produits — commission 45% — achetez votre valeur pour démonstrations. Clients bénéficient de spectacles écologiques, primes attrayantes, tirage de prix magnifiques. Pas de risque, période d'essai de 30 jours. JITO, Dept. H, 5130 St-Hubert, Montréal.  
16-23-30; 7-14-21-28

**A LOUER**  
Logis, trois pièces, meublé, chauffé, eau chaude à l'année avec douche, prix \$15.00 par semaine. S'adresser à 61 rue Chagnon, Ile d'Idair, St-Jérôme 14-21

La rapidité l'emporte sur la rudesses :

# Saint-Jérôme défait Trois-Rivières 6-1



Hébert, bon compteur ; J. P. Lauzon, 1 point-1 assistance ; Carrier, 2 points-1 assistance.



SARRAZIN — GAUTHIER — AUBRY  
Une ligne qui travaille d'ur et connaît le succès.

Les Alouettes jr. de St-Jérôme se rendaient à Trois-Rivières jeudi dernier pour la première fois cette saison. Le pilote Jacques Locas, privé des services de Claude Hébert et Claude Guénette, était un peu craintif avant la rencontre et c'est très compréhensible quand deux excellents compteurs comme Hébert et Guénette sont absents mais les jeunes que le club des Alouettes jr. a sous sa direction ont démontré beaucoup d'agressivité pour décrocher leur deuxième triomphe en autant de joutes depuis le début de la saison.

La rapidité et la finesse du jeu de passe sont de beaucoup supérieures à la mise en échec et les hommes de Jacques Locas l'ont démontré jeudi dernier. Les Reds de Trois-Rivières qui alignent des joueurs assez coûteux pensaient avoir raison des Alouettes jr. de St-Jérôme en appliquant une mise en échec solide à l'égard des porte-couleurs des Alouettes jr. du pilote Jacques Locas mais les porte-couleurs de la Reine du Nord ne se sont pas laissés damer le pion pour autant; ils ont

patiné avec plus de fougue et le jeu de passe était parfait pour parvenir au succès par une belle victoire de 6-1 pour les représentants de la Cité de St-Jérôme. Dès le premier engagement, les protégés de Jacques Locas ont démontré leur capacité aux spectateurs de Trois-Rivières en trouvant le fond du filet à trois reprises pour augmenter cette avance de un point à la deuxième période et déjouer la vigilance de Réal Joyal au troisième vingt à deux reprises.

Richard Carrier qui porte les couleurs des Alouettes jr. pour la première année a dirigé le club de Jacques Locas en enfilant deux buts en plus de récolter une assistance sur le point de Jean-Pierre Lauzon au troisième vingt. Carrier qui évoluait junior B dans la ligue des Cantons de l'Est la saison dernière, a démontré qu'il n'avait pas froid aux yeux en se mesurant à des adversaires beaucoup plus gros que lui pour la mise en échec le long de la clôture.

Roger Lalancette a été à la hauteur de la situation dans

les filets et spécialement durant la punition de Pierre Roy au premier engagement. Le numéro 1 des Alouettes jr. a effectué 4 arrêts consécutifs au cours de cette punition alors qu'il y avait mêlée devant lui. Cependant, le cerbère des Alouettes jr. a démontré aux Reds de Trois-Rivières qu'il possède de bons réflexes puisque ces derniers ont été impuissants devant le cerbère des Alouettes jr.

La première période a offert du jeu rapide dans les deux camps mais les attaques des Alouettes jr. ont été plus fructueuses. Nous signalons le travail de la troisième ligne composée de Claude Gauthier au centre Richard Sarrazin à droite et Richard Aubry à gauche qui ont compté les deux premiers points de cette rencontre. Nous signalons le travail de la troisième ligne, mais les trois lignes ont accompli du bon travail.

La première ligne d'attaque dirigée au centre par Jean-Pierre Lauzon, à l'aide de Pierre Lauzon, à l'aide de Roger Desjardins et à gauche par Richard Carrier ont fait leur large part en comptant 3 des six points des Alouettes jr.

Pour la deuxième ligne, composé du trio Bernard Paquette et Provost ils ont mis leur mot dans la victoire du St-Jérôme en enregistrant le sixième point de la victoire. Le travail de la défensive a été remarquable. Très souvent, les joueurs de défense ne reçoivent pas leur part de publicité, parce que l'on s'arrête souvent sur les compteurs. Ici nous signalons le travail des arrière-gardes Roy, Nikemp, Adair et Morin qui ont joué une excellente partie permettant aux Reds de Trois-Rivières de compter un seul point. Denis Abran des Reds a évité le blanchissage à 6.02 minutes du deuxième vingt sur une passe de son frère Jacques.

Le pilote Jacques Locas arborait un large sourire après la rencontre étant l'homme le plus satisfait du rendement de son équipe. Quand quelqu'un l'abordait en lui disant: "Jacques tu as une bonne équipe!" il répliquait avec le mot excellent: "Mes hommes possèdent un bon coup de patin et le jeu de passe est parfait sur mes trois lignes d'attaque et de plus

Ligue Midget Inter-Cités :

## Dans une partie hors concours St-Laurent vs St-Jérôme

Le pilote Gilles Perrault du club Midget de St-Jérôme offrira au public de St-Jérôme samedi le 24 octobre prochain à 4.00 hres p.m., une joute hors concours entre le club St-Laurent du même circuit et ses protégés.

Le pilote du St-Jérôme Midget qui aligne 18 joueurs sous sa direction, sera en mesure d'évaluer son équipe et d'effectuer quelques changements si c'est nécessaire.

On sait que St-Laurent a fait la pluie et le beau temps depuis 3 ans dans cette ligue et cette rencontre renouvellera la grande rivalité qui existait dans le passé entre ces deux cités.

Nous invitons la population à venir manifester son encouragement à l'égard de ces jeunes par sa présence et nous invitons d'une façon particulière les parents dont leur garçon évolue dans ce club.

gé 4 points de suture. Nikemp après avoir reçu le coup de bâton s'est battu avec Labrecque et quand les arbitres les ont séparés, le numéro 2 des Alouettes jr. a saisi un bâton et l'a lancé en direction de Labrecque sans toutefois at- traper personne. Les deux joueurs ont subi une punition de match.

Les As jr. de l'instructeur Adjuvot Côté subissent leur deuxième défaite en autant de rencontres aux mains des protégés de Jacques Locas.

**SOMMAIRE**

Première Période  
1 — St-Jérôme: Sarrazin 6.59  
Aubry.  
2 — St-Jérôme: Gauthier 10.32  
Sarrazin, Aubry.  
3 — St-Jérôme: Carrier 15.32  
Lauzon, Desjardins.  
Punitions: Hinse 4.2; Nikemp 3.19; Roy 10.51; Adair 17.24;  
Deuxième Période  
4 — Trois-Rivières:  
Denis Abran 10.18  
Jacques Abran  
5 — St-Jérôme: Carrier 14.04  
Punitions: Desjardins 4.0; Denis Abran 6.02; Adair 7.02; Denis Abran 11.13;  
Troisième Période  
6 — St-Jérôme: Lauzon 5.34  
Carrier, Desjardins  
7 — St-Jérôme: Bernard 7.19  
Paquette  
Punitions: Carrier 19.17.  
Arrêts: Lalancette 12 8 6 26  
Joyal 10 8 8 26

Troisième Période  
Punitions: Robinson 3.51; Bernard 6.37; Chouinard (2-10 min.) 11.49; Carrier 12.30; Lacoste 19.50;  
Arrêts: Lalancette 14 7 10 31  
Gilbert 14 8 15 37

*Cartes Professionnelles*

**DUHAIME, AUDY et ASSOCIES**  
INGENIEURS-CONSEILS  
300, rue Longpré - Saint-Jérôme - GE. 8-4125

**FERNAND BOURASSA**  
Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre  
255 rue St-Georges — Tél. GE. 8-2900  
Rés. 320 rue Ste-Pauline — Tél. GE. 8-7337 — Saint-Jérôme

**LEO CADIEUX, M.P.**  
BUREAU: 295, RUE STE GEORGES  
SAINT-JEROME  
TEL: GE. 8-1356

**RAYMOND LEGAULT, B.A., L.L.**  
NOTAIRE  
236 rue Parent  
Suite 75  
Téls: Bureau: GE 8-2844  
Résidence: GE 8-1861  
ST-JEROME

**LEGAULT & PAQUIN**  
AVOCATS & PROCUREURS  
597, RUE PRINCIPALE,  
LACHUTE, P.Q.  
GUY LEGAULT, C.R.  
JEAN-CLAUDE PAQUIN, B.A., L.L.L.

Résidence : SAINT-JANVIER, Comté de Terrebonne, Tél. "Albot 3-7334  
**GERARD VERMETTE, B.A., L.L.**  
NOTAIRE  
6669, rue St-Denis  
Montréal  
Tél. CR. 6-2692

**Brosseau et Dussault**  
Comptables  
Tél. GE. 8-1201  
336, rue Labelle - St-Jérôme  
(En dessous du Bell Telephone, bureau d'affaires)  
PAUL BROUSSEAU, A.P.A., C.C.S. auditeur public accrédité  
ANDRE L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

**BUREAU ARMAND PARENT**  
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.  
Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements  
236, ave Parent  
Tél.: GE. 2-9733  
SAINT-JEROME

Lalancette en pleine forme :

# SAINT-JÉRÔME OUVRE SA SAISON EN BLANCHISSANT QUÉBEC 2-0



Roger LALANCETTE et Michel COTE  
Dimanche dernier les Alouettes jr. de St-Jérôme inauguraient leur saison locale en recevant la visite des As jr. de Québec. Dans une partie qui fut remarquable par le nombre de punitions imposées (25) par l'officiel de la rencontre, les Alouettes jr.

tes jr. de St-Jérôme n'ont pas déçu leurs fervents supporteurs en triomphant des As jr. de la Vieille Capitale par blanchissage au compte de 2 à 0.

Dès le premier engagement, le banc des punitions a été visité par deux joueurs des Alouettes jr., mais les porte-couleurs du Québec ont été réduits à l'impuissance devant le jeu défensif pratiqué par les hommes de Jacques Locas qui revêtent le costume des Wings de Detroit. Les deux points des Alouettes jr. ont été enregistrés durant le premier vingt et ces deux points ont été de toute beauté. Tout d'abord, le premier point a été compté par Richard Sarrazin en faisant dévier le lancer de Claude Gauthier à environ trois pieds dans les airs. Le deuxième point revient à Bernard alors que

ses adversaires ont du pain sur la planche quand ces "marchands de vitesse" arrivent devant eux.

La partie a perdu de son enthousiasme lorsqu'est survenu l'incident entre Nikemp des Alouettes jr. et Labrecque des As jr. Labrecque ayant été atteint à la figure accidentellement par le bâton de Nikemp, il s'est vengé en donnant sauvagement un coup de bâton sur la tête de Nikemp lui faisant une entaille qui a exi-

**AVIS**  
**Régie des Alcools du Québec**  
Avis est par la présente donné que la personne ci-après mentionnée a fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
SECHKUK, Robert Quid Vidl Inc.	Chemin Sainte-Marguerite Ste-Adèle-en-Bas	Hôtel - Salle à manger - Bar.

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ce permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'émission de ce permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus par poste recommandée à :

**REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC**  
BUREAU DU GREFFIER  
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES  
MONTREAL, P. Q.

**AVIS**

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de La Cie A.A.L. METAL INC., ayant sa principale place d'affaires à Saint-Jérôme en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 7 octobre 1964, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, le 14 octobre 1964 sous le No. 294,128.

**Banque Canadienne Nationale**  
Secoursale Nord,  
Saint-Jérôme.

*Monsieur J. C. D. Bouchard*  
Président de  
**BOUCHARD & CIE LTÉE**  
Membres :  
Bourse de Montréal — Bourse Canadienne  
Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

est heureux d'annoncer  
la formation de  
**BOUCHARD & LEBLOND INC.**  
Valeurs de placement

Conseil d'Administration  
Président: J. C. D. Bouchard  
Vice-Président Exécutif: Roger Leblond  
Trésorier: N. D. Tsadilas  
Secrétaire: Marcel Ballard  
Directeur: Robert Amyot

1015 Côte Beaver Hall, suite 203 — Tél.: 875-5050  
MONTREAL, QUÉ.

Ligue des Étoiles :

AMEUBLEMENTS PICHÉ & FILS GAGNE

Dans la ligue de quilles Les Étoiles, lors des joutes disputées samedi dernier au Salon de quilles Lafontaine le club Ameublements Piché & Fils a défait le club de La Patrouille Laurentienne par le compte de 5 à 2 pour ainsi rejoindre le club Lucien Foisy en 4e position dans le classement.

lement ont les plus brillés pour le club de Foisy. Dans l'autre rencontre le club Hajaly & Frère a remporté une victoire très contestée sur le club de la Bijouterie Labelle par le compte de 4 à 3 chaque club gagnant une partie et annulant la troisième. Ayant réussi le plus grand nombre de quilles, le club Hajaly & Frère a remporté le point supplémentaire. Les vedettes du match Jacques Giroux avec 535, Aurèle Lamoureux avec 487, Denis Richer avec 493 et Marcel Guay avec 489. Robert Guay a réussi pour sa part un simple de 201.

Ligue Commerciale

Salon de Quilles Lafontaine :

Gain de Boucherie Lafontaine

Lors des rencontres de la ligue de quilles Commerciale au salon de quilles Lafontaine mercredi dernier, le club de la Boucherie Lafontaine du sportman Gaston Paquette a remporté une éclatante victoire de 5 à 2 sur le club O'Keefe. Fernand Paquette avec un triple de 487 et François Monette avec un triple de 456 furent les grandes vedettes des gagnants tandis que Léo Champigny avec 451 a le plus brillé pour le club O'Keefe. Sur les allées 21 et 22 le club de la Bijouterie Benoit Inc. a défait le club du Studio Lachapelle par 5 à 2 également alors que Réal Chalifoux a roulé un 467 pour les gagnants tandis que Réal Cadieux avec 469 et Jacques Paquette avec 457 ont permis deux points au club de Gérard Lachapelle. Enfin dans le dernier match de la soirée disputé sur les allées 23 et 24, le club Hajaly & Frère a blanchi le club de la salle Rossignol 7 à 0. Les vedettes du match Bernard Lachance, Georges Riel, Marcel Paradis et Gérard Pa-

radis. Le classement des équipes est maintenant le suivant; Bijouterie Benoit Inc. domine avec 19 points suivie de la Brasserie O'Keefe et Photo Lachapelle avec 17 points chacun. Hajaly & Frère connaît certaines difficultés à gagner régulièrement et n'a accumulé que 14 points à date tandis que le club Boucherie Lafontaine a 10 points et l'équipe de la Salle Rossignol est dernière avec 7 points seulement. Maurice Richer le champion quilleur de l'année dernière domine toujours pour les moyennes avec 166 suivi de Maurice Valois avec 162 et de Jacques Giroux avec 156. Jacques Giroux a réussi le plus haut simple soit 215 tandis que Maurice Richer a le plus haut triple un 547. Hajaly & Frère a roulé le plus haut simple d'équipe 775 et Bijouterie Benoit Inc. le plus haut triple d'équipe un 2276. A la semaine prochaine...

J.M. Guay

Ligue Commerciale de Ballon-Balot :

Poussée du Ferronnerie R. Larivière & Fils

(Ghislain LEVERT)

Par une victoire facile de 2-0 sur l'Hôtel Plouffe, les porteurs de la Ferronnerie R. Larivière et Fils se sont emparés de la deuxième position, avec un seul point derrière les Marchands de Shawbridge et de Lesage. Les vainqueurs ont dominé le jeu du début à la fin et ont réussi une trentaine de tancers sur le gardien de buts Bernard Dagenais, tandis que leurs adversaires, anciens détenteurs de la première place, n'en ont dirigé que trois ou quatre sur le cerbère Paul-André David. Dagenais a sauvé la situation à maintes reprises et reçoit une mention honorable. Le premier but a été marqué par le très rapide Claude Gagnon aidé de Roy Vosburg, à sept minutes de jeu et le second par Louis Limoges assisté des frères André et Réal Ga-

gnon, à la troisième période. Le meilleur joueur de la rencontre a été Claude Gagnon du Ferronnerie Larivière et il se mérite la troisième étoile de la soirée pour cinq points. Dans une autre joute, Gilles Robert du Johny Gibeault a trouvé le fond du filet à deux reprises, pour conduire son équipe à une victoire de 2 à 0 sur le O'Keefe de Mercier Crispin. Sur le premier but, Jacques Villeneuve et Yves Lorange ont obtenu des mentions d'assistant; le deuxième a été compté sans aide. La première étoile lui est donc décernée et il se mérite quinze points. Les Marchands de Shawbridge et de Lesage ont remporté leur troisième gain en cinq tentatives, alors qu'ils ont difficilement disposé du Taverne des Sports 1-0. C'est un but de Claude Charron assisté de Bill Olmstead qui a permis à son club de conserver seul la première position du circuit Jacques Rhéaume. Le joueur-gardien Charly Thomas est celui qui s'est le plus signalé, même s'il n'a pas participé au pointage et, il reçoit la deuxième étoile et dix points. Il ne faudrait pas oublier de mentionner les beaux arrêts du gardien de buts Roger Lapierre des perdants.

Ont brillé Gérard Danis, Robert Lascelles et Guy St-Pierre pour le club de Rolland Lachance tandis que Georges Riel se signalait pour le club de Berthold Papineau.

Table with 2 columns: Club Name, Points. Tac Machine Shop 3, Hôtel Pigalle 1.

Se sont signalés: Pour Tac Machine Shop, Tac Desjardins lui-même avec 525 et Léon Bélair avec 523 tandis que pour Hôtel Pigalle, Gérard Lalonde 543 et Jean-Marc Boivin avec 495.

Gérard Danis domine avec 179 de moyenne suivi de Gérard Lalonde 178.15 de Georges Riel avec 172.16.

Gérard a roulé un 245 et Gaston Pilote un triple de 625. maines avec les nouvelles figures qui s'alignent avec son club depuis deux semaines. Lors des rencontres de la semaine dernière les résultats sont les suivants: Desjardins B.P. 3, René Bédard Tapis 1, Les étoiles Vic Trudel, François Monette et André Desjardins pour les gagnants et Yvan Thérien et François Prévost pour les perdants. Rossignol Bar 3, Léo Boivin Huile 1. En vedette: Fernand Carrière, Gaston Pilon pour le club de René Tourangeau et Marcel Gohier pour le club de Léo Boivin Huile à Chauffage. R. Lachance Construction 4, Papineau Transport 0.

Le prochain programme de la Ligue Commerciale, mercredi soir le 28 octobre à l'aréna municipale, alors que le Taverne des Sports fera face au Ferronnerie R. Larivière et Fils à 8 heures; l'Hôtel Plouffe essaiera de retrouver le chemin de la victoire à 9 heures contre le O'Keefe et le Johny Gibeault tentera de faire essuyer le premier échec aux Marchands de Shawbridge et de Lesage à 10 heures.

Table with 5 columns: Club Name, P.G., P.P., P.N., P.C., Pts. Shawbridge et Lesage 3, 0, 2, 15, 1, 8.

LIGUE DE FOOTBALL RICHELIEU DE ST-JEROME

Table with 5 columns: Club Name, Gagnées, Perdues, Nulles, Points. CARREAUX 4, 0, 0, 8.

DIMANCHE, 25 OCTOBRE :

Ouverture officielle du hockey mineur

M. Michel Hajaly, président de la ligue de hockey mineur de St-Jérôme, et le service de la récréation de la Cité vous invitent cordialement à assister à l'ouverture officielle du hockey mineur à St-Jérôme.

Pour cette occasion, le club St-Lucien Pee Wee et l'OTJ de la paroisse Cathédrale se rencontreront dans une partie qui promet d'être fertile en émotions de toute sorte.

Une parade à travers les rues de St-Jérôme marquera cet événement et nous lançons une invitation spéciale aux parents, qui devraient se faire un devoir d'encourager nos jeunes dans la pratique de leur sport favori.

Donc, rendez-vous en foule dimanche le 25 octobre à 130 hres p.m., à l'aréna municipale.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

TAC MACHINE SHOP BAT HOTEL PIGALLE

gardien de buts, et Paul Fournel, défense, deux anciennes vedettes des Rois du Cuivre juvéniles de Rouyn-Noranda.

ICI ET LA... Don McGowan, un lanceur qui a accompagné l'équipe canadienne de baseball junior à Cuba, porte l'uniforme du Rosemont cet hiver... Léo Thiffault, de Montréal, et André Lacroix, de Québec, n'ont pas tardé à se signaler avec les Petes de Peterborough; ces deux joueurs évoluaient avec le Canadien junior l'an dernier... Bill Duchrocher, du "p'tit Canadien, brille également au football; il était le quart-arrière des Trojans d'Ottawa, de la Ligue junior Québec-Ontario, avant de se reporter au camp d'entraînement... Avec l'acquisition de 4 nouvelles équipes, la Ligue de hockey Montréal junior vient d'inaugurer sa 3e saison; les nouveaux clubs sont Ste-Clair, Montréal-Est, Verdun et le collège Roussin. Vendredi, le 16 octobre 1964.



Le rideau est tombé sur une autre saison de baseball junior dans la région montréalaise... Dans la Ligue Montréal junior, c'est le club qui avait terminé la saison au 4e rang, le Laval, qui a rafé les grands honneurs... L'équipe d'Achuntic, du gérant Oreste Bellini, a mis sept joutes pour éliminer les Alouettes de Kinsmen, après avoir fait subir un sort identique au Ville-Marie, champion de la saison régulière.

Les Braves de Maisonneuve, la Ligue Métropolitaine, allignent deux joueurs de couleur. Il s'agit de Gerry Rodriguez, de la Ligue Métropolitaine, all-dun, et John Paris, originaire de la Nouvelle-Ecosse... L'un des joueurs les plus prometteurs de cette équipe est sans doute Michel Jacques, un ailier gauche âgé de 16 ans, de Lac-Mégantic.

Le jour de la victoire décisive pour Laval, l'excellent droitier Julien Ouellette, le gagnant, célébrait son 18e anniversaire de naissance. Les honneurs dans la Ligue nationale junior sont allés aux Athétiques de Sorel, les monarques à la fin du calendrier régulier... La puissante équipe de Sorel a eu raison des Cardinaux de St-Jérôme, champions de la saison précédente.

Un autre sport qui a connu une saison exceptionnelle s'est retiré de la scène pour quelques mois: le cyclisme... Probablement à cause du retour des courses de six jours, jamais le cyclisme n'a vécu des heures plus mouvementées que cette saison... Lors du championnat canadien disputé récemment, le Toronto Gascomi Segat l'a emporté de justesse sur le jeune Montréalais Jacques Lepege... Denis Racine, de Saint-Hyacinthe, un jeune qui s'est affirmé cette année, a terminé troisième devant le Québécois Jean Garon.

Devant la possibilité d'un hiver hâtif et enneigé, les amateurs de ski sont impatients de retourner à leur sport favori... Les jeunes de 18 ans et moins, du Québec et d'ailleurs, ambitionnent de tailler un poste sur leur équipe provinciale afin de se mériter un voyage à Kimberley, petite municipalité du sud-est de la Colombie-Britannique, où seront disputés, du 25 au 28 février prochain, les épreuves de championnat canadien de ski junior, appuyées par Pepsi-Cola dans le cadre de son programme sportif pour la jeunesse canadienne.

Le football intercollégial, organisé depuis quelques années sur une base solide, a entrepris sa saison il y a quelques semaines dans la région métropolitaine... La grande vedette du circuit au cours des récentes années, Jean Cusson, ne s'aligne plus avec le collège Ste-Marie, mais un autre joueur est vite devenu le terreur des défenseurs adversaires... Au rythme où il franchit la ligue des buts, André Meunier, du collège des Eudistes, s'achemine vers un nouveau record... A sa troisième joute récemment, Meunier a compté trois touchés pour porter son total à 13... Les Eudistes et le Séminaire de Joliette se partagent le premier rang dans la section Est, Ste-Marie et le collège Notre-Dame font de même dans l'Ouest.

Advertisement for Dominion Royal Fleetmaster tires. Includes text: 'CAMIONNEURS! VOICI UN SUPERBE NOUVEAU PNEU À CRAMONS-POUR ROUES MOTRICES le DOMINION ROYAL FLEETMASTER SUPER LUG'. Features an illustration of a man in a uniform and a tire.

Advertisement for Molson Export Ale. Includes text: 'La bonne bière de chez nous - LA PRÉFÉRÉE DU QUÉBEC'. Features a photograph of a glass of beer and a bottle of Molson Export Ale.

Nouvelles dates d'inscription pour l'obtention de bourses pour la formation universitaire du personnel enseignant, de recherche relatives à l'enseignement et de perfectionnement :

QUEBEC, le 13 octobre 1964 — Le ministère de l'Éducation annonce que les dates limites d'inscription au concours des bourses pour la formation universitaire du personnel enseignant, pour toutes les catégories, ont été retardées au 15 janvier 1965, pour ceux qui veulent renouveler leur bourse. En ce qui concerne les bourses de perfectionnement, les nouvelles demandes devaient être présentées avant le 15 janvier 1965 et les demandes de renouvellement, avant le premier février 1965.

C'est donc dire que toutes les demandes de bourses pour la formation universitaire du personnel enseignant, de bourses de recherche relatives à l'enseignement et de bourses de perfectionnement, pour toutes les catégories, seront acceptées jusqu'au 15 janvier 1965, dans le cas des nouvelles demandes, et jusqu'au 15 février 1965, dans le cas des demandes de renouvellement.

POTINS...

(suite de la page 1) 300 séparatistes s'étaient rendus à Québec pour prendre part à des manifestations contre la Reine. Dans ce groupe se trouvaient des boxeurs du même acabit que Reggie Chartrand, des pouilleux et des jeunes voyous. Ils ne s'étaient certes pas rendus à Québec pour y faire leurs prières, et ils méritaient d'être repoussés.

DECES DE...

(suite de la page 3) rent Gouin, Fernand St-Onge, C.-E. St-Germain, O. Lanthier, René Brière, Alfred Brière, Napoléon Brière, la Rév. Sœur Fernande de la communauté des Soeurs du Bon-Conseil et J.-P. Gingras.